FR

Autre partie devant la chambre de recours: biosyn Arzneimittel GmbH (Fellbach, Allemagne)

#### **Conclusions**

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision de la quatrième chambre de recours de l'Office du 21 janvier 2013 dans l'affaire R 2601/2011-4 et rejeter l'opposition formée à l'encontre de la demande de marque communautaire;
- condamner l'Office et, le cas échéant, l'autre partie à la procédure devant la chambre de recours aux dépens, conformément à l'article 87, paragraphe 2, du règlement de procédure du Tribunal.

## Moyens et principaux arguments

Demandeur de la marque communautaire: Selo Medical GmbH

Marque communautaire concernée: marque verbale «SELOGYN» pour des produits de la classe 5 — demande de marque communautaire n° 9 049 016

Titulaire de la marque ou du signe invoqué à l'appui de l'opposition: biosyn Arzneimittel GmbH

Marque ou signe invoqué: marque verbale nationale «SELESYN» pour des produits et services des classes 5, 29 et 44

Décision de la division d'opposition: a fait droit à l'opposition

Décision de la chambre de recours: a rejeté le recours

Moyens invoqués: violation de l'article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009

# Ordonnance du Tribunal du 18 mars 2013 — Freistaat Sachsen/Commission

(Affaire T-215/09) (1)

(2013/C 141/47)

Langue de procédure: l'allemand

Le président de la sixième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

(1) JO C 180 du 1.8.2009.

### Ordonnance du Tribunal du 18 mars 2013 — Mitteldeutsche Flughafen et Flughafen Dresden/ Commission

(Affaire T-217/09) (1)

(2013/C 141/48)

Langue de procédure: l'allemand

Le président de la sixième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

(1) JO C 180 du 1.8.2009.

### Ordonnance du Tribunal du 12 mars 2013 — Lafarge/ Commission

(Affaire T-49/12) (1)

(2013/C 141/49)

Langue de procédure: le français

Le président de la septième chambre élargie a ordonné la radiation de l'affaire.

(1) JO C 109 du 14.4.2012.

Ordonnance du Tribunal du 27 mars 2013 — Advance Magazine Publishers/OHMI — Bauer Consumer Media (GOLF WORLD)

(Affaire T-194/12) (1)

(2013/C 141/50)

Langue de procédure: l'anglais

Le président de la sixième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

(1) JO C 209 du 14.7.2012.